



Licence Économie, gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Économie, gestion. 2010, Université Paris-Est Marne-La-Vallée - UPEM. hceres-02037092

HAL Id: hceres-02037092

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037092>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE DE PARIS-EST MARNE-LA-VALLÉE
N° demande : S3100018494
Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION
Mention : ECONOMIE, GESTION

Appréciation générale :

La licence « Economie-Gestion » s'articule autour de deux premières années totalement communes qui se scindent ensuite pour former deux parcours en L3 : « Economie » et « Gestion ».

Les enseignements sont assurés par une équipe diversifiée (professionnels, maîtres de conférences, professeurs relevant de disciplines différentes), ce qui est une force, mais on peut regretter certains manques dans la formalisation du fonctionnement de l'équipe.

La mention a mis en place des instruments pertinents pour aider à la réussite des étudiants bien qu'il conviendrait d'améliorer l'effectivité des mécanismes de réorientation et des passerelles pour les étudiants en difficulté.

L'architecture de la mention permet de mutualiser les enseignements amont et de proposer des enseignements de compétences transversales et additionnelles forts (langues vivantes 1 et 2 en TD, C2i, TD de méthodologie...) avec un effort adéquat de professionnaliser la formation comme l'illustre notamment la présence d'un stage obligatoire au semestre 6.

Les points les plus forts :

- | | |
|----|---|
| 1- | Architecture des enseignements. |
| 2- | Accent mis sur la professionnalisation. |
| 3- | Langues vivantes 1 et 2. |

Les points les plus faibles :

- | | |
|----|---|
| 1- | Pilotage insuffisamment structuré. |
| 2- | Dispositifs de réorientation, de mobilité et d'orientation. |
| 3- | |

Recommandations :

La formation semble à plusieurs égards fonctionner sur la base de la forte implication de l'équipe pédagogique. Cet atout peut devenir une faiblesse dans une situation de sous-effectif de personnels titulaires et peut conduire à une sous-formalisation des procédures se traduisant par un défaut d'informations de certains étudiants et par un manque d'outils concernant le suivi des dispositifs existants.

Un pilotage plus formalisé de l'équipe pédagogique et une explicitation plus lisible des procédures internes seraient souhaitables.

Les dispositifs de réorientation et de soutien à la mobilité devraient être renforcés ou du moins rendus plus lisibles. De même, il est nécessaire d'informer plus fortement et surtout plus précocement les étudiants sur les possibilités de poursuite d'études en master.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A